

COMPTE RENDU - CA 19 JUIN 2021

EN VISIOCONFÉRENCE : LE DÉVELOPPEMENT DE LA FFSc

I. Présentation et organisation de la journée (Marie-Odile PANAU-MOP)

MOP - La reprise est là et nous avons axé ce CA sur les projets d'action pour la saison à venir et pour la suite de notre mandat. Nous souhaitons ensemble préparer la fédération de l'avenir.

II. Les projets – les objectifs

MOP – Nous allons énormément travailler avec Mattel, car pour eux l'année à venir est l'année du Scrabble. Ils ont tourné de petites vidéos très courtes, dans Paris, sur les monuments parisiens qui sont présentées aux membres du CA. Vous les retrouverez prochainement aussi sur le site. Suite à la démission de Jean-Pierre POULIQUEN, le nouveau vice-président de la FFSc est Maxime BATTEFORT.

La fédération a gardé le contact avec les licenciés durant toute cette saison et j'en remercie les salariés. Je sais également que les présidents de comités et de clubs ont également fait tout leur possible.

➤ DNSJS : Marie-Claude DEROSNE (MCD)

MCD - Après 2 saisons perturbées par le contexte sanitaire, nous allons avoir un double objectif : remettre en place et conforter les actions habituelles de la DNSJS (aide matérielle avec kits à tarif préférentiel, accompagnement pédagogique, guide « le Scrabble pour les jeunes », des infos sur le site, des tutos, le défi « le Scrabble, c'est la classe ! », le brevet scolaire, le Concours de scrabble scolaire, des compétitions spécifiques jeunes, des séjours encadrés fédérateurs, des dotations spécifiques lors de certaines compétitions, des publications) et aller à la reconquête de nos jeunes licenciés, tout cela dans le cadre de la convention avec l'Education Nationale qui arrive à échéance en août 2021 et dont le dossier de renouvellement est en cours.

La DNSJS est composée d'un réseau de 10 bénévoles et de délégués scolaires répartis dans la plupart des comités et des ligues.

En avril 2022, le CDF Jeunes aura lieu à Lempdes, dans la banlieue de Clermont-Ferrand, en Auvergne.

Reconquête :

- En mettant l'accent sur le concours de Scrabble scolaire, avec le souhait qu'il y ait un maillage dans tous les comités.
- En assouplissant l'arbitrage des Poussins en compétition officielle, qui a été validé.
- En utilisant les applis FFSc pour créer des événements digitaux.
- En créant un CDF Jeunes classique.
- En organisant un séjour d'été en appui sur un festival existant. La DNSJS fait un appel à candidature pour 2022.

Budget prévisionnel actions			
Poste	BP 2020/2021	BP 2021/2022	Remarques
Kits scolaires comités	7000	4000	tableaux et jeux à acheter
Scrabblorama + cahier-jeux	-5000	-5000	
Formations	-1000	-1000	
Finale du concours de Scrabble scolaire	-4000	-4000	
Récompenses	-2000	-2000	Défi « le scrabble c'est la classe », challenge N6-N7
Matériel divers	-500	-1500	goodies à acheter pour dotation comités
Espoirs	-500	-500	
Fonds de solidarité	-2000	-2000	Aide aux familles modestes pour participation concours, CDF ou CDM
Total DNSJS actions	-8000	-12000	

Nota : Les CDF jeunes et espoirs et les CDM rentrent dans le budget fédéral « championnats », et les séjours de jeunes dans le budget des festivals.

La DNSJS a besoin de sang neuf, après 10 années passées à la tête de cette direction, Marie-Claude s'essouffle et souhaite passer la main. Avis aux amateurs, toutes les candidatures seront étudiées.

A. ALBINI – Notre comité ne participe plus au concours de scrabble scolaire, on a y a participé pendant presque 15 ans, dépensé énormément d'argent et d'énergie, pour un bilan très faible en termes de jeunes qui ont poursuivi. Par contre on mène des actions au niveau des clubs scolaires et des jeunes. Notre comité ne souhaite pas revenir en arrière et poursuivra sur cette voie. Ce n'est pas parce qu'un comité ne participe pas à cette action, qu'il n'est pas dynamique au niveau des jeunes, bien au contraire, il suffit de regarder les chiffres de cette année.

MCD – Je souhaite que lorsqu'un établissement demande à participer, le comité mette tout en œuvre pour répondre positivement.

L. DEVIGNE – Au niveau de la formation, de quoi s'agit-il ?

MCD – On a établi deux programmes de formation, l'un à destination des enseignants, l'autre à destination de scrabbleurs qui souhaitent intervenir en milieu scolaire. Modules d'une journée ou une demi-journée. On a un pôle de formateurs accrédités, ne pas hésiter à nous solliciter.

T. HAUW – Je trouve que le nom du classique a été très peu cité dans les actions (un tournoi organisé à Aix). Je trouve que ce projet n'est pas un projet d'avenir par rapport à ce que je sais du scrabble chez les jeunes et à ce que pensent les jeunes du Scrabble. Le classique doit avoir sa place, mais on ne peut pas tout faire en même temps. J'aimerais qu'on ait droit à des articles dans les publications pour les jeunes (jeux basés sur le classique...). Y a-t-il des gens pro-classique dans les 10 bénévoles ?

MCD – On a un délégué classique.

T. HAUW – Il n'a jamais répondu au courrier que je lui ai envoyé.

MCD – La DNSJS est prête à travailler avec la DNSC.

T. HAUW – 2021-2022 c'est trop tôt, on a d'autres choses à faire et à organiser, mais il va falloir qu'on aborde sérieusement la question du classique chez les jeunes.

H. BOHBOT – Dans notre comité, concernant le concours, grâce à l'action menée par Claudine BOYER, il y a de plus en plus d'écoles, on accepte même des écoles de comités voisins. J'aimerais

qu'on revoie les modes de qualification, les places à la finale et que la DNSJS apporte une aide pour les qualifiés à la finale nationale.

MCD – C'est difficile dans la mesure où les jeunes ne sont pas licenciés.

H. BOHBOT – Ça pourrait être une aide directe aux comités.

S. GUILLEMARD – C'est à étudier. Il faut m'envoyer une proposition pour permettre d'aider les comités qui aident les jeunes, sachant que les sommes doivent être bien fléchées pour les jeunes et pour l'action concernée dans la comptabilité du comité concerné.

H. BOHBOT – On aide effectivement même des jeunes qui ne sont pas licenciés, de notre comité ou pas, pour la finale nationale ou au niveau régional pour les déplacements de la finale régionale.

➤ **DNSC : Thierry HAUW (TH)**

TH - Aménagements pour les joueurs sélectionnés pour les CDM 2021. On a pris les 6 meilleurs résultats sur les 2 dernières saisons.

Proposition de modifications pour les CDM 2022, car on constate qu'il y a des problèmes dans la sélection nationale : de très bons joueurs, mais qui font peu de compétitions, ne pouvaient pas faire partie de la sélection.

3 critères :

- Le vainqueur de l'Open de France
- Les 5 ou 4 (selon si le vainqueur ci-dessus y figure ou pas) meilleurs du CDF
- Les 5 meilleurs joueurs qualifiés par leur résultat tout au long de la saison

Nouveauté proposée au vote : Les 4 meilleurs joueurs au classement international français ayant une participation à un minimum de 3 tournois et de 24 rondes dans la saison.

H. BOHBOT – Ça part d'une bonne intention. Ce que j'avais proposé, c'est qu'à l'instar du duplicate, au niveau de la FISF et pas au niveau de la FFSc, soient qualifiés pour les CDM les X meilleurs du classement, sur un quota FISF en dehors des quotas nationaux. Votre nouveauté va rendre la sélection encore plus difficile, pour de très bons joueurs qui jouent peu face à des joueurs qui jouent une trentaine de tournois par an. Il faut absolument avoir des qualifiés sur le quota FISF comme ça se fait au niveau du duplicate (exemple de la super série).

TH – On propose mais ce n'est pas nous qui faisons les règlements à la FISF.

H. BOHBOT – Il y a une personne qui est à la DNSC et au niveau FISF, cela devrait pouvoir permettre de faire comprendre cette problématique. Je pense qu'ils en sortiraient par le haut en admettant la création d'une super série comme en duplicate, qui a un mode de sélection tout à fait satisfaisant. Comment sera faite la liste d'attente, uniquement sur le classement international ?

TH – Oui. On va discuter au niveau de la DNSC concernant ta proposition de super série, mais pour nous c'est très difficile d'intervenir, on essaiera. On verra la sélection 2022, on devrait avoir une sélection plus représentative en qualité.

Les quotas sont modifiés en fonction du lieu des CDM, en France (20 joueurs) ou à l'étranger (14 joueurs). Thierry demande de laisser passer 2022 et on reparlera de cette proposition au niveau de la FISF, car il est d'accord sur cette idée.

Proposition de modification pour les CDF : Il y a 16 rondes depuis quelques années. On est parti sur l'idée d'augmenter le nombre de rondes à 21 car ça à l'avantage d'être très sélectif, l'inconvénient c'est de trouver des weekends de 3 jours (Pâques lorsque ce n'est pas le CDF duplicate, Pentecôte et 1^{er} mai). Même si le CDF sera ouvert à tous, pour les joueurs de série B et C, pour les titres de CDF B et C, ça aura lieu à Vichy. Cette formule sera testée cette année.

H. BOHBOT – C'est très bien. C'est peut-être dommage de faire moins de ronde pour les joueurs B et C. Peut-être pourrait-on faire un CDF en deux, selon votre proposition, mais en même temps,

sur le même lieu, aux mêmes horaires, comme ça se fait pour les anglophones. C'est très bien de laisser le choix aux joueurs de choisir le CDF qu'ils préfèrent.

TH – Les joueurs de série B et C feront un CDF honneur. On teste cette année, dans 2 salles différentes et on verra.

H. BOHBOT – Le fait de jouer tous ensemble c'est bien, mais il faut un respect de la part des joueurs qui ont terminé leur match et leur permettre de pouvoir discuter dans une salle séparée.

➤ **DNDS : Yves BLISSON (YB)**

YB – Ce CA est très important et je serai volontairement très optimiste, mais il faut qu'on passe de l'optimisme au volontarisme, même si on sera certainement rattrapé par le budget qui sera vu cet après-midi. On a toujours un double objectif : fidéliser et conquérir. Je voudrais vous convaincre que le scrabble numérique et en présentiel sont complémentaires et peuvent être associés. Nous avons offert avec la licence des services nouveaux et numériques.

La conquête concerne aussi l'activité traditionnelle dans le cadre de l'animation des clubs.

À terme, le parrainage peut créer des ponts entre le numérique et le présentiel.

Quand on parle de développement, on doit parler de commercial : le Scrabble est connu universellement, quel que soit son âge (potentiel de 30 millions de joueurs), ce jeu de société a eu un regain d'intérêt durant le confinement, les applications liées aux jeux de lettres se développent de manière importante.

Nos faiblesses : une pyramide des âges inquiétante, une équipe (élus et salariés) entièrement tournée au service des licenciés actuels (je les remercie pour tout ce qu'ils font actuellement pour le développement), mais pas suffisamment « commerciale » et il y a un manque de visibilité de la Fédération.

Nos forces : le soutien de MATTEL (contacts importants et réguliers, avec un correspondant privilégié, Isabelle MASSICOT), les bonnes volontés (travail, motivation), nos ressources financières qui permettraient aujourd'hui de pouvoir investir.

J'aimerais qu'on évite en AG de mettre en cause directement nos salariés, dont certains sont sur les réseaux car c'est leur travail de voir ce qui se passe sur les réseaux sociaux, d'établir cette veille et de travailler sur les nouvelles formes de jeu.

Mattel a besoin de nous pour développer ses projets éducatifs, intergénérationnels, sociaux et sociétaux. Ils prévoient un développement important en 2022, mais basé sur un rajeunissement, des relations avec les familles. Nous devons être leur partenaire. Notre logo apparaît pour la première fois dans un film de MATTEL. Le monde a changé et nous devons avoir une approche collaborative.

Il faut conduire les évolutions en luttant contre les ressentis (nous n'avons rien enlevé aux licenciés de ce qui était existant, nous ne sommes pas la fédération de l'élite, les dotations sont équilibrées entre les séries).

Former et se former est une nécessité actuellement (animation des clubs par exemple).

S'ouvrir aux partenariats et aux externalisations. Pour cela nous devons éviter de transformer Scrabblorama en « carnet noir ». Il faut changer l'image, c'est long et ça coûte de l'argent.

La DNDS c'est théoriquement un délégué par comité (un appel est lancé), des gens de bonne volonté, une mise en action très récente, une écoute, un dialogue, mais peu de gens qui prennent des responsabilités pour la mise en place des actions proposées.

On a des possibilités de recettes : nouveaux licenciés, nouveaux tournois qu'on est capable de proposer en digital et des partenariats.

Depuis la mise en place du bandeau « nouveau licencié » sur le site, le 17 mai 2021, il y a eu 26 personnes qui ont pris une licence par ce moyen.

En matière de dépenses, il y a des priorités et des rêves :

Budget prévisionnel actions

Poste	BP 2021/2022	Remarques
Développement	Salariés + 35 000	Finir les applis : convergence tout sur tous supports et habillage
Développement	salariés	Finaliser l'administratif : mettre ma fiche à jour – paiement en ligne
Développement	13 000	Préparer la commercialisation : flyer, plaquette, clips vidéo
Développement	45 000	Publicité, achat d'espace, relation presse
Communication	20 000	Vidéos, podcasts, retransmission finales
E-Sport	45 000	Création d'un média TWITCH, inscriptions et dotations e-sport

Un nouveau flyer en 6 volets est disponible, une communication sera faite pour en commander, avec possibilité de l'adapter pour les comités.

Ce budget prévisionnel de rêve se monte à 158 000 €, sans compter la part salariale.

H. BOHBOT – Il faut imaginer qu'il y a un avant COVID et un après. Il faut trouver d'autres solutions. On fait du semi-présentiel (zoom + présentiel) et ça convient. Il faut de nouvelles pratiques et former des gens aux usages du numérique. Il faut que la fédé soutienne les clubs et comités au niveau de la prise de la licence, en facilitant ce travail.

T. HAUW – Je pense que quand on voit certains chiffres (45 000€ en publicité, achat d'espace, relation presse) ça fait peur. Est-ce que la fédé prévoit cela cette année ?

YB – Je dirais qu'on ne pourra déclencher cette ligne du budget que si on a des applications parfaitement fonctionnelles partout (ordinateur, tablette, téléphone). On envisage d'avoir une attachée de presse (conférence de presse/an, relation avec des journalistes...).

On est en discussion avec Lionel Allagnat, pour pouvoir reprendre ses vidéos, en le rémunérant.

S. GUILLEMARD – Yves vous a présenté son budget de rêve, on verra cet après-midi comment on pourra adapter les rêves à la réalité.

M. GRIMAL – Sur la prise de licence en ligne, certains en profitent pour quitter les clubs et prendre une licence en ligne.

S. GRUCHOT – Pour l'instant ce n'est pas possible puisque c'est réservé aux nouveaux licenciés.

YB – Ce bandeau est expérimental, il y a eu un ou deux effets d'aubaines, mais c'est limité. Celui-ci va évoluer en fonction de ce qui se dira cet après-midi.

R. BŒUF – Mon intervention porte sur le budget prévisionnel, ce budget est très ambitieux, il serait préférable compte tenu de l'incertitude des futures prises de licence, de l'étaler sur plusieurs saisons.

YB – Sylvie l'a bien précisé ce matin, certaines actions seront sur plusieurs saisons, mais d'autres ont besoin d'être plus concentrées dans le temps, par exemple le relooking des publications, leur référencement, leur donner un nom, tout cela exige des investissements uniques avec une externalisation. On en reparlera cet après-midi.

P. ASTRESSES – Sur le fonctionnement des clubs après COVID, on ne pourra pas faire l'économie d'une vraie réflexion, on va à priori vers un fonctionnement mixte comme l'a dit Hervé. On a tous reçus, présidents de comité et de club, une offre du Sens des Lettres (société RÉGÉNATURA), je souhaiterais que le Bureau Directeur nous indique qu'elle est sa position.

YB – Lionel ALLAGNAT veut gagner de l'argent en vendant ses vidéos. RÉGÉNATURA propose aux clubs et comités diverses prestations d'accompagnement et de services opérationnels pour de nouveaux usages en matière de pratique du Scrabble Duplicate combinant le distanciel et le présentiel.

Aujourd'hui on a un prestataire qui est reconnu, apprécié, c'est Lionel, qui devra, si on le rémunère, faire la publicité directe de la fédération (logo...), ce qui n'est pas le cas pour l'instant. Les clubs et les comités sont des associations indépendantes, on n'a rien à vous imposer. Soyons prudents, faisons nos propres choix, de notre côté, rien n'est encore signé.

Jean-Marc DELCOURT – Il y a eu très peu de réponses par les comités concernant le nom d'un délégué développement et il faut se demander pourquoi. Il y a un décalage important entre ton discours et la réalité du terrain. Ce que tu dis, c'est la réalité du futur, pour les 10-15 ans à venir, il faut faire un accompagnement entre la modernité et l'existant (13000 licenciés qui vont en club). Tant qu'on est une fédération très axée sur la compétition, on aura du mal à récupérer les gens dont tu parles sur les 30 millions de joueurs. Il y a ce pont à franchir entre les moyens que nous n'avons pas et l'investissement pour l'avenir. Je n'ai pas entendu ce que je voulais sur la formation au changement dans les clubs, beaucoup auront besoin de motivation. J'aimerais bien voir apparaître une ligne pour les cadres de notre fédération, des modules qui permettraient de remotiver des présidents de club.

YB – J'ai bien insisté que pour moi, la fédération c'est autant l'humain (présentiel) que le digital. Sur la formation ça nécessite de faire un état de l'existant (d'où le grenelle des clubs), on peut envisager qu'on ait un catalogue de formations (à la communication, à l'animation de soirée...). On sait que le digital, on le maîtrise, il y a des résultats financiers avec une marge très importante, ce serait dommage de s'en passer. La rentabilité du digital est actée, il faut qu'on fasse du volume et on a totalement la main là-dessus. Si on décide que sur la vente de l'immeuble, qui n'est pas faite actuellement, on veut en flécher une partie dans ce domaine, il faudra le faire. On ne peut pas dire on investira quand les choses iront mieux, c'est maintenant qu'il faut y aller, car tout est réuni pour cela.

H. BOHBOT – Dans les actions/développement, il manque le développement du site web (structure, graphisme) en comparaison avec celui de la fédération de bridge, qui a sensiblement le même public que nous. Il faut vraiment attirer. Il faut que toute la chaîne soit homogène.

MOP – On reparlera de la refonte du site à un autre moment, quand on pourra le financer, j'espère avant la fin de notre mandat.

➤ **FFSc : Marie-Odile PANAU**

Les projets de la fédération :

Duplitolop 8 (Maxime BATTEFORT) : perspectives

MB – Duplitolop 8, on a déterminé ce qui reste à faire, sachant que nous avons deux options soit arrêter, soit terminer. Il reste 180 jours de travail effectif, on a priorisé les tâches et enlevé la partie liée au jeu qui correspond à DupliJeu, on est un peu en dessous des 100 jours de travail avec 1,5 temps plein sur ce travail de développement. On a commencé récemment. On a embauché une personne, mais qui n'apporte pas satisfaction, donc on cherche actuellement une nouvelle personne. Le code de Duplitolop 7 ODS 8 est obsolète et risque de ne plus fonctionner en cas de mise à jour importante de Windows, on est donc obligé, pour l'avenir, de continuer le développement de Duplitolop 8 pour l'arbitrage.

JM. DELCOURT – Pour cette année, il a été budgété 30 000€ pour terminer. Il y a un ressenti, c'est qu'on a déjà beaucoup investi et beaucoup d'arbitres souhaitent garder Duplitolop 7. Le débat est

clos, mais on n'a pas la garantie qu'il soit prêt de bonne heure. A-t-on la capacité avec notre équipe de poursuivre et terminer ce travail ?

MB – Ça a été notre première réflexion : doit-on continuer ou pas ? On avait une mauvaise visibilité, il y a eu un gros travail pour piloter correctement les tâches

sur Duplitop 8. Avoir une personne extérieure, c'est également pour aller plus vite et aider nos informaticiens qui sont à peu près à une demi-journée de travail (à eux deux) sur ce projet. Il reste 200 jours avant de terminer l'application. On souhaiterait qu'il sorte avant 1 an.

M. TREMEAUX – Qualité de la grille, affichage, fonctionnalités ?

MB - Tout cela est surveillé par l'ensemble des personnes qui suivent ce projet.

A. ALBINI – Ce sera donc juste le module arbitrage + Dupligest. A force de toujours faire appel à des personnes extérieures, et de dépenser beaucoup d'argent, est-ce qu'il ne faudrait pas réfléchir à une formation pour un des informaticiens, afin qu'il puisse avoir des capacités par rapport au numérique, en adéquation avec ce que nous avons réellement besoin.

MB – On réfléchit avec un alternant qui a déjà été formé et qui a été reconnu par nos informaticiens.

A. ALBINI – A-t-on les moyens de payer une formation pour qu'un de nos informaticiens devienne développeur ?

MOP – Ce que tu proposes est intéressant, mais à priori ce n'est pas un problème de compétences, car ils ont beaucoup d'autres choses à faire. A partir de septembre, l'alternant sera disponible et connaît bien D8. C'est Patrice qui a la maîtrise totale de ce qui se fait et non les personnes extérieures.

A. ALBINI – Vous aviez déjà parlé tout à l'heure d'extérioriser pour du relooking, à force ça fait beaucoup d'externalisations... d'où ma question, pourquoi ne pas former notre personnel dans ce domaine ?

Projet ASSOCONNECT (Séverine GRUCHOT- SG) : aide à la création et au maintien des clubs

S G – ASSOCONNECT (association) est outil de gestion pour les clubs, qui permet de remonter les informations aux comités et à la fédération. La prise de licence sera beaucoup plus rapide et il sera possible de bénéficier de la gestion et de la comptabilité des clubs et comités. La fédé propose d'investir cette année et demande si 2 comités seraient volontaires, pour voir si cela répond aux demandes et simplifie la vie des clubs. Une formation est prévue pour faciliter son utilisation.

H. BOHBOT – Quel est le coût ?

SG – Pour la mise en place du logiciel adapté à nos besoins 5800€, puis un abonnement par an. Par la suite, cela reviendrait à 55€/an par club. Chaque club est propriétaire de sa zone d'adhésion et de licence.

A. ALBINI – Ce coût est pris en charge par qui ?

SG - Ce coût sera pris en charge par la fédé.

A. ALBINI - Pourquoi le limiter à 2 comités ?

MOP – On souhaite tester avec 2 ou 3 comités cette année, car il y a des frais de mise en route. La fédé paie pour démarrer puis ensuite prise en charge en partie ou en totalité par les clubs. Au bout de 2, 3, 4 ans... Pour l'instant on propose quelque chose que l'on prend en charge.

A. ALBINI – HelloAsso est gratuit, quelle est la différence entre les deux supports ?

H. BOHBOT – Il faut que ce soit facile d'utilisation, mais ce projet est intéressant, si c'est un logiciel complet. Il aurait été bien d'avoir un comparatif entre 2 plateformes.

SG – L'avantage d'ASSOCONNECT, c'est qu'il peut y avoir des remontées au niveau comité et fédé, ça ne reste pas local. On demanderait aux comités volontaires de faire un premier bilan au CA du mois de janvier.

JM DELCOURT – Est-ce qu'on peut faire la gestion des tournois ?

SG – Pour l'inscription aux compétitions et le paiement en ligne, c'est prévu dans le logiciel.

MOP – Plus il y a de clubs 'adhérents, plus on diminue les frais fixes.

D. HERY – Je l'utilise pour une autre association (185000 adhérents au niveau national) depuis 3 ans. Un adhérent peut ne pas prendre sa licence une année, pour autant il ne disparaît pas du fichier, ce qui simplifie son retour. On organise des événements et on a un retour facile des inscriptions. On est en train de développer l'aspect comptable. C'est assez souple et on a une vue d'ensemble très précise et très hiérarchisée (club, secteur, comité, fédé...) et sécurisée. Je trouve cela très utile. On peut mémoriser tous les documents, ce qui simplifie la gestion sur du plus long terme surtout quand il y a des changements dans les dirigeants.

MOP – D. HERY s'est proposé pour faire partie des comités testeur, si un autre le souhaite, merci de le faire savoir rapidement.

Hors CA : les comités testeurs seront les comité E (Champagne), P (Val de Loire) et R (Franche-Comté).

PAUSE MERIDIENNE

Présentation de l'application classique (Maxime BATTEFORT et Thierry HAUW)

Idéalement, elle pourrait être prête fin juillet, de sûr avant le prochain tournoi de classique sur internet qui aura lieu le 9 septembre.

Dans une 2^e phase, elle serait disponible sur différents supports (ordi, tablette, téléphone).

Dans une 3^e phase, il y aurait la possibilité de jouer contre un ordi, un robot, en fonction de son niveau de jeu.

Elle devrait s'appliquer à tous, quel que soit le niveau, elle sera ludique. Il n'y aura pas de pseudo pour permettre d'éviter les problèmes d'insultes. On pourra également jouer en différé, donc avoir une grande flexibilité, comme les applications de Scrabble Go.

Le nom de l'application n'est pas encore validé, mais il doit être évocateur du scrabble et commercial. Il faudra avoir sa licence pour l'utiliser.

TH – La marque Scrabble permet d'avoir une grande valeur, tout doit être fait pour donner confiance. Mais il faut un travail de professionnel pour donner envie d'être acheté, d'où la nécessité de travailler avec des infographes et donc d'investir.

H. BOHBOT – Mattel a un contrat d'exclusivité avec Scoply, ce sera donc difficile d'utiliser le nom Scrabble.

YB – On aura une réunion mardi avec des prestataires éventuels pour travailler sur cette question. *Dans le chat, plusieurs membres du CA ont noté qu'ils appréciaient cette nouvelle application.*

➤ Moyens financiers et humains (Sylvie GUILLEMARD - SG)

SG - Au 30/04/21, le bilan est à +7 900€

L'estimation au 31/08, si on projette les moyens humains, les dépenses régulières et ponctuelles et les recettes des épreuves éventuelles, est de - 216 000€. Même si on aura une reprise à partir de juin, il y a beaucoup d'incertitudes sur la fin de saison, mais rien de nouveau. Les SP et SF ont repris, tout comme les tournois, festivals...

A. ALBINI – Pour favoriser cette reprise au niveau des SF, nous avons 2 demandes : qu'un comité qui souhaite organiser de telles compétitions puisse avoir un code comité, pour éviter de

mobiliser inutilement les employés de la fédé, car cela se fait déjà pour les clubs. Les organisateurs de semaines de SF (lors de séjours), comme les participants, souhaitent que les horaires puissent être adaptés en fonction des animations dans les centres, des possibilités de visites, de la météo... Certaines parties pourraient être jouées le matin.

SG - Les horaires ne sont pas adaptables, ni variables. Les organisateurs font comme ils veulent et comme ils peuvent.

Manuella GRIMAL – Je ne suis pas contre ce que Anne a dit. Mais attention, car un club avait décidé de décaler une partie de 14h à 18h et un joueur a fait deux fois la même partie. *(Ce n'était certainement pas dans le cadre d'un séjour de SF)*

Séverine GRUCHOT - Je suis pour la création d'un code comité, notre webmestre est contre, mais cela peut évoluer, car il retravaille sur les fiches personnelles, des présidents de clubs et de comités.

SG – Il y a une réunion hebdomadaire avec les salariés, cette question sera posée ce lundi.

SG - La commission des finances est là en accompagnement, conseil, force de proposition, le CA donne son avis, mais la décision du budget prévisionnel final revient à la présidente, aidée par la trésorière. Il vous est présenté à l'équilibre. Un grand principe est le principe de prudence, que nous avons appliqué, contrairement à certains avis émis en commission des finances.

Présentation du budget prévisionnel

► Éléments pris en compte

- Intendance : paiement URSSAF, sous-traitance
- Personnel : pas de changement financier
- Secteur commercial : pas de changement
- Clubs : perte de 120 clubs

► Plans d'actions

- DN : DNDS primordiale, Actions + Communication, financement réduit pour l'instant
- Subventions fédérales : 2 CdM (inscriptions + Jeunes/OM), CdF, comités

Nathalie DEL OLMO a recontacté tous les clubs qui n'avaient pas repris leur licence. Nous avons rétabli la ligne « communication » qui nous paraît primordiale.

Certaines actions présentées ce matin seront réalisées plus tard. Si nous avons des ressources supplémentaires, elles seront dédiées au développement.

Nous aurons 2 CDM, nous n'avons pas les moyens de les subventionner à la même hauteur que d'habitude. Nous paierons les inscriptions des joueurs (pas les frais de séjour), et subventionnerons les jeunes et les joueurs d'Outre-mer pour les CDM et les CDF.

Nous n'avons pas prévu de remettre la subvention aux comités, supprimée en 2020, ceux-ci ont eu moins de besoins. Ça représente une somme de 8 500€, mais la part fixe de 200€ est maintenue.

► Hypothèses

□ Fonctionnement : réduction des frais (CA)

□ Activité Scrabble :

reprise, envie/crainte, jauge = extrême prudence sur participation, sur tarifs existants pour l'instant

ajout des e-épreuves : tournois/championnats et parties en ligne

réduction des frais (ramassage, arbitrage)

□ Affiliations : nombre de licenciés et coût de la licence (ComFi)

Un nouveau CA se déroulera en octobre, en visio, une quinzaine de jours avant l'AG pour l'examen des finances, le CA de janvier sera en visio et le CA de juin en présentiel.

Nous maintiendrons les e-tournois et les parties en ligne.

Concernant le ramassage et l'arbitrage, il faut avoir une grande vigilance au niveau comptable : on peut défrayer au niveau des kilomètres et des repas, mais une somme d'argent donnée à un ramasseur ou à un arbitre, sans être répertoriée dans une de ces deux catégories de défraiement, serait considérée comme du travail dissimulé.

Nous avons été très prudents sur la participation aux différentes épreuves.

Au niveau des affiliations, on est tous d'accord pour dire 1 joueur = 1 licencié, s'il y a des « passagers clandestins » c'est de la responsabilité des présidents de club et de comité de laisser faire cette chose-là. Ça veut dire que l'intérêt local, du club, prime sur l'intérêt collectif. C'est la responsabilité des joueurs licenciés qui gèrent ces clubs.

Le prix de la licence représente un tarif modéré de 40€/an, pour tout ce que la fédération et les comités proposent. Si besoin, étalement du paiement ou aides possibles des clubs. Attention, la licence offre beaucoup d'autres choses que les compétitions. Les compétiteurs paient leurs compétitions et rapportent pour la fédé, les comités et les clubs, ce ne sont donc pas eux qui coûtent à la fédé, bien au contraire.

H. BOHBOT – Dans certaines fédérations, la licence est variable en fonction de sa série.

SG – Nous pratiquons les mêmes tarifs pour tous, comme pour les récompenses.

H. BOHBOT – Il semble difficile de demander une éventuelle augmentation du prix de la licence, alors que les joueurs ont plutôt un ressenti « on a payé cette année une licence pour rien ».

SG – Nous avons retenus 13 000 licenciés, sachant que cette année, nous en avons un peu moins de 12 000. Nous avons prévu de ne pas augmenter la licence (30€ pour la fédé et 10€ pour le comité). Le chiffre de 310 k€ est établi sur cette base, ça a été discuté et entériné par la commission des finances.

A. ALBINI – Tu as répondu à beaucoup de mes interrogations, je t'en remercie. Je suis surprise que vous ayez diminué de 50% les charges et les produits de scrabble.

SG - On a voulu être très prudent. On est confiant pour arriver à faire des économies sur les charges de l'activité scrabble.

L. FILET – Demande des précisions.

SG – La licence est bien à 40€ (30 et 10) et chaque comité fonctionne comme il le veut pour la part de 10€.

L. DEVIGNE – Tu as parlé de la suppression de la subvention aux comités, y a-t-il d'autres suppressions prévues ?

SG – J'ai effectivement déjà parlé des subventions aux CDM, mais il y a aussi la subvention pour les CDF qui sont intégrées dans ce budget prévisionnel et qui ne seront pas supprimées.

JM DELCOURT – Je fais partie de la commission finance et à aucun moment on a parlé de l'augmentation de la licence. Le BD, évoquait même une baisse de 5€ et la commission a demandé

à rester à 30€, car la fédération n'a pas les moyens de faire cette baisse. En octobre, il faudra discuter de la politique d'une licence à 2 vitesses, ce n'est pas trop le tarif qui va compter, mais plus ce que comprend cette licence. Il faut donner une image différente. Il serait intéressant que les comités s'expriment sur la part des comités, car il y a des pratiques très différentes. Quelle est l'utilité de faire un différentiel sur des tarifs de licence c'est pour montrer que chacun peut avoir sa place dans notre fédération.

SG – Ce débat va se tenir, je suis d'accord, ça mérite du temps. Il faudrait avoir un CA sur 2 jours pour déboucher sur un consensus accepté par tout le monde. Cette consultation peut se faire aussi sous la forme d'un questionnaire. Il faut faire un véritable état des lieux de ce qui est pratiqué dans les comités. Dans nos hypothèses, on a laissé la part fixe de 200€ par comité.

YB - Sur les 30€ qui reviennent à la fédé, une grande partie revient aux comités, dans le cadre des actions (exemple avec les flyers).

A. ALBINI – « Une grande partie » Il ne faut pas être trop « marseillais » !

Tarifs des licences et redevances

SG – On ne peut pas tout augmenter en même temps.

M. TREMAUX – En plus d'être présidente de comité, je suis présidente de club. Beaucoup de personnes âgées ne font pas de compétition et n'utilisent pas les moyens actuels. Elles viennent juste jouer au club.

SG - En club, justement, elles bénéficient des outils de la fédé, et le travail des bénévoles, donc les moyens humains.

A. ALBINI – Par rapport à cette licence digitale, les joueurs étrangers, bénéficient de toute cette partie digitale, est-ce qu'ils vont devoir eux aussi payer 30€ ? Est-ce que les licenciés de base de la FFSc vont fournir à tous les licenciés de la FISF ces beaux outils ?

MOP – Ils paient une licence dans leur fédération et s'ils veulent bénéficier de DupliJeu, ils paient en plus. On a négocié avec la FISF de ne pas payer de surcoût (normalement on reversait des droits à la FISF, en échange, on ne les verse plus).

A. ALBINI – A-t-on déjà évalué cette somme pour savoir s'il y a une balance ou si c'est très déséquilibré ? On était, jusque-là, sur des outils simples, mais on a vu que notre fédération développe d'autres outils (exemple pour le classique), on entendait parler qu'il faudra des infographes, on va investir, est-ce que ces réinvestissements seront aussi pris en charge par les autres fédérations ?

MOP – La FISF demande un minimum et après, chaque fédération applique son tarif et peut se faire un petit bénéfice. Les joueurs étrangers qui participent aux e-tournois paient leur part.

Y. BLISSON – Anne pose une question très importante, mais qu'on ne pourra pas régler aujourd'hui. Aujourd'hui on a peu de relais de la FISF sur le e-scrabble.

SG – Appliquer des tarifs différents peut entraîner des problèmes dans un club, tout comme ceux qui viennent et qui ne paient pas leur licence. Le tarif unique résout tous les problèmes. Les 5€ de la licence jour du classique, c'est pour de nouveaux joueurs et ils sont déduits en cas de prise de licence. Suite à une question d'Hervé BOHBOT dans le chat, on ne pourra pas parler de la FISF, mais des élections doivent avoir lieu à Aix, au moment des CDM, le 2 novembre. On n'a pas plus d'information.

La Provence, parle d'un tarif d'appel intéressant à 20€, mais c'est compliqué de doubler l'année d'après. C'est pour cela que nous mettons au vote la suppression ou non de la licence D1.

JM DELCOURT – Quand on veut une bonne ambiance, ce n'est pas une histoire d'argent. Ce socle de personnes âgées est vital et nous devons le maintenir.

Prohibitions de joueurs non licenciés dans les clubs, d'animateurs de clubs non affiliés.

Je suis convaincu que c'est important de résoudre le problème avec des tarifs différenciés.

SG – Il n’y a pas de raison que des gens paient moins cher une licence, puisque les compétitions sont payantes.

T. HAUW – 2 types de clients « digital », les abonnés et les licenciés. Ça me gênerait qu’on leur dise tu ne peux pas venir à un tournoi. On pourrait leur proposer un tarif plus élevé pour accéder à la compétition, on pourrait également les inviter.

SG – S’il veulent venir dans un tournoi, ils paieront 10€ de plus.

Y. BLISSON – Vous avez la liberté de faire comme vous voulez dans les clubs et les comités, à condition de respecter l’intérêt général de la fédé, être licencié. Un salarié nous a alerté sur un problème technique, le fait qu’il ne fallait pas donner les mêmes avantages, ça poserait le problème de leur intégration dans les classements. D’où l’importance de ces 2 licences.

SG – Ils ont également droit aux avantages partenaires. Je suis d’accord avec Hervé, les 10€ complémentaires iraient au comité.

P. ASTRESSES – J’étais séduit sur la présentation d’Yves, mais au-delà il y a de vrais enjeux pour la fédération de demain. Il y a un sujet à mettre sur la table, une augmentation de la licence. Si on explique pourquoi on augmente la licence pour les nouveaux licenciés, par exemple à 50€. En revanche, pour ceux qui ont eu une année blanche, pourquoi ne pas évoquer le maintien du tarif pour 2021/2022. Ça donnerait une bouffée d’oxygène à la fédé.

SG – Ça été évoqué au sein du BD et de la commission, même si tout le justifierait, notre réponse a été non, pas pour l’instant après les 2 années que nous venons de vivre, ce serait difficilement compréhensible. On propose un autre type d’augmentation, avec les redevances. Peut-être faudra-t-il réfléchir à de petites augmentations régulières, plutôt que 10€ tous les 10 ans, cela passerait mieux dans les mœurs et les habitudes.

Les licenciés 00 sont des licenciés comme les autres.

Y. BLISSON – Je suis d’accord avec Jean-Marc, il n’y a pas que la question du prix. Je crois qu’il y a beaucoup de clubs qui ont du mal à vendre la licence. L’augmentation des avantages licences ne convient pas forcément à tout le monde, faites-nous remonter « de quoi les gens ont besoin en club pour être convaincus qu’il faut prendre une licence. » On est sur un vrai problème d’animation. Les licenciés 00 ne voient pas pourquoi aller dans un club.

S. GRUCHOT – Certains ne souhaitent pas du tout être contactés par un club. Peut-être que lorsqu’ils ne seront plus en activité, ils rejoindront un club car les horaires conviendront.

SG - Jean-Marc DELCOURT (JMD), de la commission finance, va vous présenter le bilan d’un travail d’analyse qu’il a effectué.

JMD – ce travail concerne les ressources de la fédération, s’appuyant sur la saison 2018-2019 (donc hors COVID), qui montre qu’il reste 53 100€ pour couvrir le pôle des actions. Attention, dans cette étude les tournois en paires n’ont pas été pris en compte. Depuis le passage à l’euro, les tarifs/redevances n’ont pratiquement pas évolués.

Quelles perspectives pour la saison 2021/22 ?

- ▶ Dans le bilan 2020/2021 les charges de personnel sont estimées autour de 412 K€
- ▶ Si nous arrivions au niveau 2018/19 pour cette année (436.9K€), les licences ne financeraient plus que les charges de personnel et une partie des frais de fonctionnement.
- ▶ Pour couvrir nos frais de personnel 14100 licenciés seront nécessaires

Pour trouver des fonds, il reste 4 possibilités : augmenter la licence, augmenter les redevances, rechercher de nouveaux financements et rechercher des économies dans les charges. Je me suis attaché à l’augmentation des redevances. D’où 2 propositions :

Fédération Française de Scrabble - 50 rue Raynouard 75016 Paris

Tél. 01 53 92 53 20 - www.ffsc.fr - info@ffsc.fr

- Proposition 1 : Augmentation de la redevance par tournoi de 1€ et non par parties (66 415€ supplémentaires), sans augmentation pour SP/SF, Interclubs
- Proposition 2 : 0,50€ par tournoi TH2,3,4,5 et TH catégoriels et ne pas toucher à la redevance du tournoi principal d'un festival (58 000€ supplémentaires)

Le coût scrabble pour les joueurs :

Joueur non compétiteur et joueur de simultanés : pas de modification

Joueur compétiteur moyen (participe à une phase et 1 ou 2 tournois locaux) : environ 7€

Joueur faisant au moins un festival : 20 à 25€

Si on n'arrive pas au nombre de licenciés nécessaire, ça permet d'apporter des moyens financiers complémentaires.

SG – Ces propositions auraient l'avantage de ne porter que sur les gens qui font de la compétition.

A. ALBINI – J'ai passé ces informations aux présidents de club de mon comité et lorsqu'on me demandait quelles sont ces 2 propositions, j'ai dû répondre « je ne sais pas ». C'est vraiment dommage de ne pas avoir eu ces propositions chiffrées avant, afin de pouvoir consulter les présidents de club pour représenter convenablement la base de nos licenciés.

SG – Les propositions sans explications détaillées auraient été assez incompréhensibles et n'auraient pas permis de se faire une vraie idée. Si vous ne vous sentez pas autorisés de voter, on peut le reporter à plus tard.

A. ALBINI – Je pense que la base aurait voulu s'exprimer.

SG – Je comprends, mais dans le formulaire vous pouvez vous abstenir ou voter autrement. Vous demandez les documents en avance, mais ce n'était pas possible sans accompagnement. Faut-il prévoir un CA où on vous présente les documents et ensuite un CA où l'on vote ? Je ne suis pas sûre que ça fasse l'unanimité.

T. HAUW – Quel était l'argument pour que des tournois n'aient pas de redevance ? On m'avait dit que c'était sur ces tournois que les clubs se faisaient de l'argent. Est-ce que les clubs seront toujours aussi motivés ? Je n'aimerais pas que l'on diminue le nombre de manifestations.

JMD – Je pense qu'il faudra que les clubs et comités répercutent cette augmentation sur le tarif des tournois, c'est comme cela que je le vois.

SG – Si l'une de ces propositions est votée, il y aura une incidence sur le plafond des tournois. Ce ne sera plus présenté par parties, mais par tournoi. Il ne faut pas que les organisateurs perdent de l'argent.

MO. MOREL – Le comité des Flandres avait proposé d'augmenter à 1€ les SF au lieu de 0,75€, et que la licence baisse un petit peu (25€). Mais pour l'instant nous n'avons pas eu de réponse du bureau fédéral.

SG – Pour ceux qui ont déroulé le formulaire, vous avez la proposition « autre ».

R. BŒUF – Il ne faut pas oublier que lors de cette dernière décennie, il y a eu une érosion financière de 30%, alors que les charges fédérales ont été en augmentation.

JMD – Ce constat vient du fait qu'il faut boucler le budget. Quand on a augmenté la licence de 10€, on n'a pas perdu de licenciés. Les frais des tournois ont aussi augmenté, les tarifs des tournois n'ont pas augmenté depuis 2000.

MOP – Cette année, on a dit qu'il n'y aurait pas de tournoi de La Rochelle, pour raison financière essentiellement, car les salles sont trop chères. Jacques LACHKAR proposait d'augmenter le prix des tournois. Cette augmentation était assez conséquente, celle proposée par JMD paraît plus douce.

SG – La présentation de JMD ne porte que sur le duplicate. Pour l'instant on ne toucherait pas aux redevances du classique.

H. BOHBOT – Les CR, CD et tournois en paires, organisés par les comités et les clubs bénéficient d'un peu d'argent. Est-ce que tout le monde se sent de reporter cette augmentation sur les tarifs ?

Je préfère ça que de toucher à la licence. Je pense que les joueurs qui font des compétitions ne sont pas à 10€ près et ça permet de ne pas faire d'augmentation pour les joueurs qui ne font pas de compétition. Je ne suis pas pour une licence à 50€.

SG – Ces tarifs d'inscription sont des plafonds, mais on peut faire moins. L'annexe 1 est à valider, puisqu'on parle des exonérations. L'annexe 2 est à titre informatif, avec les tarifs publicités de Scrablerama, j'ai ajouté les tarifs de défraiements réalisés par la fédé avec l'information « toute somme versée à un bénévole doit correspondre à des frais réels, justifiables devant l'URSSAF » (attention aux TH2 pour lesquels il n'y a pas de repas entre les parties, il ne peut y avoir de défraiement repas).

H. BOHBOT – Peut-on payer en chèques emploi service ?

SG – Je n'ai aucune connaissance sur le sujet, on va se renseigner, mais il faut absolument respecter la règle des défraiements

S. CHAMBAUD - Les arbitres, ramasseurs sont là en tant que bénévoles. On peut les indemniser au niveau des repas, des kilomètres et des cartouches d'encre.

H. BOHBOT - Quelles sont les conditions des indemnités forfaitaires ? Dans mon comité, quand c'est pour des phases de la fédération, les gens sont moins d'accords que pour un tournoi pour le club.

SG – On a besoin de connaître ce qui se passe dans les comités (d'où le grenelle des clubs), sur les pratiques financières des clubs et comités, pour accompagner avec des conseils légaux.

M. GRIMAL – Pour les phases, dans notre comité, on ne défraie ni ramasseurs, ni arbitres. Pour tant de parties jouées sur la saison, chaque personne doit arbitrer, ramasser ou tenir un tableau et en contrepartie on a de tarifs assez bas et les subventions dépendent des actions apportées.

JMD – Il faut absolument qu'on mette sur la table ce qu'on pratique. Dans notre comité, il n'y a pas de notions différentes entre les compétitions clubs ou fédé.

M. GRIMAL – On n'a jamais de souci pour trouver des arbitres, sauf peut-être pour la phase 2, comme dans beaucoup d'endroits.

R. BCEUF – Pour répondre à Hervé, il faut que tu prévoies 40% de charges en CESU.

H. BOHBOT – On a essayé d'éviter les flux entre les clubs et le comité. Chaque club s'organise comme il le souhaite. Le comité ne paie rien à personne, ce sont les clubs qui défraient.

SG – C'est vrai que ce serait bien d'échanger et de mettre en commun les différentes pratiques.

Les tarifs fédéraux doivent être votés par les membres du CA avant le 24 juin et on fera la fin du CA le mardi 29 juin à 18h30. En fonction des résultats, on parlera du budget prévisionnel et des actions qui seront menées.

JMD – Je vous envoie le diaporama pour vous permettre de réfléchir.

SG - Nous avons 2 personnes Wilfried GAUTHIER et Florent DETRAZ qui se sont proposées pour la vérification des comptes, qui sont compétents dans ce domaine au regard de leur métier.

➤ Questions diverses

MOP a lu le message de MO Morelle (redevances, FISF, classement, conditions sanitaires, contrôle URSSAF, communication avec les licenciés, CDM à Aix les Bains) et a précisé qu'elle lui ferait une réponse en début de semaine prochaine. Un certain nombre de réponses ayant été donné durant le CA.

A. ALBINI - Quand allons-nous recevoir le PV de l'AG ?

MOP – Bientôt, il est en cours de rédaction, on a du mal de tout faire, nous avons beaucoup de travail. Nous allons externaliser les prochains CR de CA.

A. ALBINI - Je me propose pour faire le CR des CA.

Pas de réponse du BD, lors du CA, mais une réponse positive le 21 juin par mail.

A. ALBINI – Je demande à ce que les salariés soient protégés quand ils interviennent au titre de la FFSc sur des applications ou réseaux, afin que ceux-ci ne soient pas remis en cause personnellement comme cela a été fait à l'AG. J'espère que ma phrase prononcée, qui ne visait personne et qui ne remettait pas en cause le travail de qui que ce soit, mais qui a été transformée à tort et qui a créé ce que vous avez vu ou entendu, sera bien conforme à l'enregistrement, dans le PV de l'AG.

Les séries vont-elles changer en septembre 2021 ?

MOP - Nous allons prochainement communiquer sur ce sujet, le classement va être prolongé d'un an. Tout ce qui va être joué comptera, sauf que la période sera plus longue.

A. ALBINI - Qu'en est-il de la vente du siège et que ferez-vous de la plus-value, ce devait être à l'ODJ de ce CA ?

MOP - Rien de nouveau il y a eu quelques visites, mais pas de suite. Il faudra revoir à la baisse le prix car il y a des travaux à réaliser.

H. BOHBOT – Je rappelle que le changement de siège social devra se faire en AG.

Fin du CA 17h47

CA du mardi MARDI 29/06 à 18h30

MOP - Comités absents : C (JL FEVRE) et J (W. GAUTHIER). R. BCEUF est remplacé par C. MARCHAL pour le comité L.

S. DELHOM, L. FILET et S. CHAMBAUD seront en retard.

Objectifs : Voter les propositions de la DNSC et donner les résultats des votes et actions à mener au cours de la saison 2021/2022.

TH – Organisation de 2 CDF (question 1) et sélection pour les CDM (question 2), (cf propositions page 15).

MOP – 21 votants dont 2 personnes qui ont 2 voix.

C. DARDENNE (CNE) – Question 1 : 21 pour et 2 abstentions

Question 2 : 20 pour, 2 abstentions et 1 contre.

➤ **Tarifs des licences et redevances**

MOP – 32 votants se sont exprimés :

- Le **tarif** actuel des **affiliations clubs** est maintenu
- Maintien du **tarif des licences** actuel, avec la même répartition fédération/comité
- Création d'une **licence digitale** au prix de 30€/an ou 3€/mois dès la prochaine saison, versé intégralement à la fédération. Si par la suite, ils veulent aller en club ou faire des compétitions, ils paieront 10€ qui iront au comité. Elle est ouverte aux nouveaux licenciés. Elle donne droit aux applications et à Scrabblorama. Les comités seront informés du nombre de licences digitales prises sur leur territoire et recevront les coordonnées de ces licenciés. Certaines seront prises grâce aux actions des clubs et comités, donc leur nombre sera intégré dans le calcul de la dotation comité l'année suivante.

Y. BLISSON – Pour nous la fidélisation et la conquête doit se faire sur les deux points : digital et présentiel. Il faut promouvoir les deux types de licences.

A. ALBINI – Sur la dotation comité, au dernier CA il a été dit qu'elle disparaîtrait.

SG – Elle a été supprimée cette année, car moins de besoins, elle n'a pas été remise dans le budget 2021/2022, ce qui ne veut pas dire qu'on ne peut pas la remettre après.

A. ALBINI – La question avait été posée et vous aviez dit qu'elle n'existerait plus et qu'il y aurait juste la part fixe de 200€ par comité.

SG – On réfléchit, si on a les moyens et si on peut, on le fera ce qui permet de faire quelque chose pour ceux qui sont actifs pour la fédération.

H. BOHBOT – Plutôt que de perdre un licencié, il vaut peut-être mieux l'autoriser à prendre la licence digitale.

SG – Un ancien licencié ne peut pas se « sous-licencier » à 30€, on s'est posé la question.

H. BOHBOT – En fait, elle est réservée aux nouveaux licenciés ou à ceux qui avaient déjà cette licence digitale. Je trouve dommage qu'un licencié qui souhaite passer en licence digitale, car il ne peut plus aller dans un club, ne puisse pas le faire.

SG – Au niveau des licences de la fédé, ça ne changera rien, mais les comités y perdraient beaucoup.

H. BOHBOT – On n'y perdrait rien, car de toute façon, ils ne reprendraient pas leur licence.

JM DELCOURT – Vous êtes en train de créer une licence à plusieurs vitesses, à travers cette licence digitale. N'a-t-on pas intérêt à créer une licence pour ceux qui font de la compétition et une pour ceux qui n'en font pas ? Est-ce qu'on reconduit les licences découvertes pour ceux qui n'ont pas joué cette année ?

SG – Les montants demandés de la licence ne sont pas excessifs, on ne peut pas tout changer maintenant, on peut y revenir au cours de l'année prochaine. Je suis persuadée que si on propose une licence à moindre coût, ce serait dangereux pour les finances de la fédé.

A. ALBINI – Même quelqu'un qui vient jouer en club, sans faire de compétition, bénéficie des outils développés par la fédé pour l'animation des clubs.

JM DELCOURT – Ce n'est pas une question de tarif, faisons que dans les clubs il n'y ait pas des licenciés et des non licenciés. Je trouve qu'il est important d'évoluer pour ceux qui ne font pas de compétition (pas de SP/SF) et ceux qui en font.

Y. BLISSON – Pour le mode de prise de licence digitale, il n'y a pas besoin d'intervention humaine.

MOP – Dans l'année il faut réfléchir à ça, faire un groupe de travail à la rentrée pour voir quel serait l'impact d'une autre licence.

A. ALBINI – Comment ça se passera (série et tarif de licence) pour la saison à venir pour ceux qui avaient une licence découverte en 2020/2021 ?

MOP – Ceux qui avaient payé une licence découverte en 2020/2021, resteront en série 7 en 2021/2022, mais paieront la licence à 40€.

Suite des résultats des votes :

- Pour la **redevance des épreuves duplicate** : proposition 1 (cf. page 13) adoptée à 53,1% (17 voix/32). Merci à Jean-Marc pour le travail réalisé.
- Pas de changement des **tarifs du classique**.

- Maintien de *l'exonération des redevances* pour les championnats régionaux, départementaux, tournois caritatifs ou à destination des scolaires et suppression de cette exonération pour les tournois en paires et petits tournois d'un festival ou weekend.
- Augmentation de 1€ du *plafond des inscriptions* aux tournois duplicate.

SG - Une nouvelle feuille de tarifs fédéraux sera dans le mailing de rentrée.

Suite à ce vote, il y a un impact financier pour la fédé, si on espère gagner 1000 nouveaux licenciés par la licence digitale, ça ferait un supplément de 30 000€. Ça nous paraît assez réaliste. On arriverait donc à un total de ressources de 93 489€. On ne va pas aller au maximum, on va considérer un bénéfice de 80 000€.

Y. BLISSON – Que met-on en priorité dans les actions de développement pour la saison 2021/2022 ?

- **Duplito8 – DupliGest** : recours à une aide extérieure et concernant le calendrier d'utilisation, l'arbitrage en club est prévu en septembre.
- **Applications : les terminer sur tous supports** et les relooker pour qu'elles soient attractives (travail très professionnel et conséquent), pour que l'offre soit « vendable ». Cette dernière action ne sera certainement pas possible durant la prochaine saison, car elle prendra du temps. Ne faudrait-il pas penser à 1 seule application avec ses deux déclinaisons classique et duplicate ?
- **Préparation de la commercialisation** : création de flyers (présentés lors du CA, effort de look pour lui donner une forme plus attractive durant cet été), plaquettes et clips vidéo (créer de l'animation sur notre site internet, montant faible inférieur à 10 000€).
- **Visibilité de la FFSc** : publicité (ce sera une campagne radio, télé locale, il faudra voir les possibilités), achat d'espaces et relations presse et médias (établir un listing de journalistes nationaux spécialisés dans le domaine du loisir, du jeu et pourquoi pas faire une conférence de presse à Paris). Nous avons reçu un CV pour un stage de 6 mois (environ 500€/mois de rémunération), à voir.
- **Communication** : vidéos (vidéos avec L. Allagnat entre 6 000€ et 8 000€/an pour 2 vidéos /mois, mais nous sommes toujours en discussion), podcasts (quelques centaines d'euros) et retransmission des finales de e-tournoi (3 000€ par retransmission).
- **E-sport** : Reprise des contacts avec les personnes de ce secteur, participation à des tournois e-sport (ticket de 10 000€/tournoi) et création d'une chaîne TWITCH, de gamers (ne coûte rien, on peut mettre 1 500€ pour des génériques). Il serait bien d'avoir des contrats avec des influenceurs, mais pour des montants tout à fait corrects.

Cet été, sur le site, vous aurez une page d'accueil différente liée à Mattel.

Aujourd'hui peu de chiffres à donner, mais certainement pas de grandes dépenses qui justifieraient qu'on ait une grande discussion.

A. ALBINI – J'ai une crainte, qui s'est avérée, ces dernières années, pas irréaliste, j'aurais aimé voir des chiffres, pour être certaine qu'on ne fasse pas des dépenses que l'on n'a pas. J'ai un gros doute sur le potentiel des 1 000 licenciés supplémentaires, j'aimerais qu'on n'aille pas dans des sommes astronomiques et je regrette de ne pas pouvoir le vérifier aujourd'hui.

YB – Je regrette qu'on n'ait pas mis les montants en face, j'en ai donné quelques-uns, mais je ne les ai pas tous mis.

A. ALBINI – Petites sommes plus petites sommes égalent grosse somme.

YB – Aujourd’hui la campagne Mattel nous coûte 500€. Je peux vous envoyer des chiffres. A partir d’un certain niveau de dépense, on demandera votre avis.

MOP – Concernant un influenceur, on a une proposition à 2 500€ et une autre à 3 500€. Pour l’instant on prend des informations.

SG - Il est évident que l’on sera très prudent concernant les rentrées réelles et c’est en fonction de ces chiffres réels et des estimations régulières que certaines dépenses seront validées ou non. On ne validera des devis que lorsque ce sera possible.

YB – Il nous faut des gens qui maîtrisent les réseaux sociaux.

SG - Vous aurez un budget prévisionnel présenté à l’AG à Aix et nous suivrons les dépenses de chaque Directions Nationales afin de ne pas dépasser les possibilités de chacune.

YB – Je rappelle que les tournois digitaux rapportent, ça fait toujours des petites recettes pour la fédération, car on a investi dans ce domaine.

A. ALBINI – Je crois plus au digital qu’au e-sport ! Les sommes dépensées l’année dernière dans le e-sport ont été trop importantes d’après les licenciés de base. Ce type d’activité ne se pratique pas partout, il y a peu de salles et cela risque d’amener peu de licenciés, même si certains jeunes licenciés actuels pourraient y être intéressés.

YB – Dans certaines grandes villes, ça peut résoudre le problème de salles.

SG – On peut s’autoriser ça, si on pense qu’on peut toucher un nouveau public, sans que ça s’élève à 10% du budget.

MOP – merci à tous pour ces échanges et bel été à tous.

Fin du CA 19h50

*Secrétaire du CA
Anne ALBINI*

